

MOT DE LA MAIRESSE

BUDGET 2024

Chers citoyennes et citoyens,

Le Conseil a adopté le budget 2024.

Un petit retour sur les actions du directeur général et de la trésorière adjointe s'impose afin de comprendre le résultat de l'exercice budgétaire 2024.

D'abord, l'analyse et la révision des nombreux postes budgétaires débutées l'année dernière ont continué en 2023. Plusieurs postes de dépenses étaient récurrents depuis des années, mais désuets et sans objet réel. Ils ont été remaniés, parfois annulés, parfois transférés, ce qui a permis un meilleur équilibre budgétaire prévu pour 2024.

S'ajoute le travail ardu pour terminer enfin la reddition des comptes du programme d'aide PIQM et lequel aurait dû être conclu depuis 2020. En conséquence, le gouvernement remboursera la somme de 385 464\$ par versements échelonnés sur 20 ans. De plus, le gouvernement a accepté de rembourser la somme de 57 819.60\$ à titre d'arrérages depuis 2019. Ainsi, les contribuables n'auront plus à rembourser la dette de 199 800\$ annuellement, ce qui leur était imposé inutilement depuis 2019. Un coup de maître du DG et de la trésorière adjointe.

De plus, d'autres prêts ont pu être payés par anticipation, soit celui du toit de la patinoire et celui d'un chargeur sur roues, réduisant ainsi la dette et donnant ainsi une plus grande marge de manœuvre dans le budget 2024.

Aussi, contrairement à d'autres régions du Québec ou des grandes villes, nos fournisseurs ont soumissionné très raisonnablement pour demeurer compétitifs et se prémunir de la récession anticipée l'année prochaine. Alors que nous nous attendions à une hausse des coûts de la part de nos fournisseurs, ce ne fut pas le cas à Montebello. Cela a donné une marge de manœuvre additionnelle dans la préparation du budget 2024.

2023 fut une année d'analyse et de réflexion dans un effort collaboratif du Conseil et de l'administration.

Des principes directeurs ont été adoptés :

- Réduire la dette, laquelle représente une dépense annuelle disproportionnée par rapport au budget annuel.
- Planifier les grands projets de réfection des infrastructures et des bâtiments municipaux (dont l'église).
- Prévoir des réserves et un fonds de roulement.
- Éviter de contracter des règlements d'emprunt au-delà de nos moyens.
- Plutôt, souscrire aux programmes d'aide disponibles.
- Ne pas fléchir et s'en tenir au plan.

Parce que nous avons adopté cette stratégie, les projets de réfection des infrastructures de l'église et autres effectifs seront sur la table de dessein en 2024. Nous serons à la recherche des meilleurs programmes d'aide disponibles. Nous serons à l'étape d'obtenir des soumissions, des plans et devis et de faire des appels d'offres.

MOT DE LA MAIRESSE

BUDGET 2024

En conséquence, dans le budget 2024, nous avons fait des réserves pour certains projets, mais aucune dépense substantielle n'est prévue pour cette année de travaux préparatoires et de planification.

Dans le cadre de la planification à moyen terme, certaines dettes viendront à échéance en 2025. La préparation des projets aura suivi son cours en 2024 et ainsi en 2025, la municipalité sera dans une bien meilleure posture pour encourir sa portion des dépenses et commencer la réalisation des projets.

En revenant sur le sujet du ménage des postes budgétaires et les bons coups de 2023, il en est découlé un budget équilibré pour 2024 sans nécessité d'augmenter les taxes foncières. Bien au contraire, l'équilibre est atteint en indiquant une baisse du taux des taxes foncières dans toutes les catégories de contribuables, à l'exception de la catégorie industrielle.

Puisque 2024 semble indiquer une contraction économique et constituera principalement une phase de planification, le Conseil a choisi de ne pas augmenter les taxes foncières. Nous aurions pu suivre le courant des autres municipalités au Québec, où, dans la plupart des cas, les taxes augmenteront en 2024 de manière assez substantielle. Mais, notre réalité est différente et nous sommes en mesure d'en faire bénéficier nos contribuables.

En effet, nous nous retrouvons dans cette heureuse situation pour 2024, parce que des anomalies dans la gestion des finances municipales ont été corrigées et les pratiques ont été modifiées. Les taxes à Montebello sont plus élevées qu'ailleurs depuis plusieurs années. En conséquence, nous avons du rattrapage à faire pour mieux équilibrer les taux de taxes en comparaison avec ceux des municipalités de la région.

Cette nouvelle politique du Conseil et les nouvelles pratiques adoptées par l'administration amènent cet heureux résultat de baisse des taxes à un moment opportun compte tenu de l'inflation qui continuera de frapper la population en 2024. Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux contribuables ce moment de répit.

Passez une Bonne Année 2024 !



Nicole Laflamme, mairesse de Montebello





MOT DE LA MAIRESSE

BUDGET 2024

SOMMAIRE BUDGÉTAIRE

Exercice se terminant le 31 décembre 2024

REVENUS

* Taxes sur la valeur foncière	2 064 981\$
* Taxes, compensation et tarification	485 324\$
* Compensations tenant lieu de taxes	52 418\$
* Transferts	544 441\$
* Services rendus	21 428\$
* Loisirs et culture	81 425\$
* Autres	4 650\$
* Imposition des droits	55 662\$
* Intérêts et arriéré	43 508\$
* Réserve financière	75 000\$

TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT 3, 458,837\$

DÉPENSES

* Administration	843 432 \$
* Sécurité publique	210 052 \$
* Transport et voirie	467 212 \$
* Hygiène du milieu	680 235 \$
* Santé et bien-être	0\$
* Urbanisme	176 294 \$
* Loisirs et culture	439 083 \$
* Réseau électrique	0\$
* Frais de financement - intérêts, capital et réserve	<u>612 529\$</u>

TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 3, 458 837\$

BUDGET BALANCÉ - RÉSULTAT NET 0\$

COMPARABLE DES TAUX DE TAXATION					
DESCRIPTION	R 2021	B 2022	B 2023	B 2024	2024 VS.2023
Taxes foncières résidentielles	1.263 \$	1.2629 \$	0.9600 \$	0.9255 \$	-3.59%
Taxes foncières commerciales		1.2629 \$	1.2300 \$	1.2135 \$	-1.34%
Taxes foncières industrielles		1.2629 \$	1.3000 \$	1.3000 \$	0.0%

MOT DE LA MAIRESSE

BUDGET 2024

Taxes foncières résidentielles			0.9600 \$	0.9255 \$	-3.59%
Taxes foncières spéciales	0.07804 \$	0.07735 \$	0.067617 \$	0.0764 \$	12.99%
Service dettes					
Taxes secteur	0.114 \$	0.114 \$	0.110500 \$	0.106607 \$	-3.52%
Dette eau potable					
Taxes secteur	0.0393 \$	0.0396 \$	0.033300 \$	0.032200 \$	-3.30%
Dette égout collecteur					
Taxes secteur	0.046 \$	0.046 \$	0.001700 \$	0.000000 \$	-100.00%
Dette eaux usées					
Taxes secteur	0.1104 \$	0.1284 \$	0.152600 \$	0.145126 \$	-4.90%
Fonctionnement eaux usées					
Réserve financière			0.050000 \$	0.050000 \$	0.00%
TOTAL	1.650 \$	0.405 \$	1.376 \$	1.336 \$	-2.90%
Service aqueduc	301.51 \$	301.50 \$	338.01 \$	337.00 \$	-0.30%
Matières résiduelles	180.51 \$	163.37 \$	150.00 \$	100.00 \$	-46.67%

	2021	2022	2023	2024	
Valeur d'une propriété unifamiliale moyenne à Montebello	220 878 \$	220 878 \$	220 878 \$	220 878 \$	
Taxes - Foncières, dettes	2 887 \$	2 902 \$	3 039 \$	2 950 \$	-3.01%
Taxes - Service aqueduc	302 \$	302 \$	338 \$	337 \$	-0.30%
Taxes - Matières résiduelles	181 \$	165 \$	150 \$	100 \$	-66.67%
Total - Taxes	3 370 \$	3 369 \$	3 527 \$	3 387 \$	-4.12%

